

Hommage à Juste Olivier

Autor(en): **Olivier, Juste**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 36

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Renens.

Vous souvient-il du Renens-Gare d'il y a une trentaine d'années? Au milieu des prairies et des vergers, on ne voyait guère qu'une modeste auberge et que la rustique maison aux murs badigeonnés d'ocre jaune, qui sert encore de gare aux Chemins de fer fédéraux. De cette plaine verte a surgi une cité tout américaine d'aspect et de caractère. La métamorphose est due à l'établissement du quai de triage des wagons de marchandises, quai dont l'étendue croît d'année en année et qui est le plus important de la Suisse romande, après celui de Genève. Pour loger l'armée, sans cesse grandissante aussi, des cheminots, il a fallu édifier des maisons, qui ont rapidement dessiné des rues et des quartiers. Avec ces habitations se sont ouverts des magasins, des cafés et des restaurants. On a même construit des hôtels. Une chapelle et un bâtiment d'école de respectables dimensions ont récemment vu le jour. Mais ce qui fait l'importance du nouveau Renens, c'est son industrie. Outre ses poteries, il possède une fabrique de chocolat, d'importantes entreprises de constructions, une usine de galvanisation, une carrosserie, des ateliers de charpente, de menuiserie, d'ébénisterie, de serrurerie, d'appareils de chauffage, de constructions mécaniques, d'appareillage, de ferblanterie, de tonnellerie, etc. Les entrepôts de la Confédération, de la Compagnie des forces de Joux, de la Société pour l'exportation du pétrole et de divers industriels lausannois couvrent de vastes surfaces de terrains. Renens-Gare a sa banque, son imprimerie et, depuis huit jours, sa *Feuille d'avis*. Il y a des chefs-lieux de district qui n'en peuvent pas dire autant. Songez donc : sa propre *Feuille d'avis* ! Les Lausannois et le journal de notre aimable confrère, M. Paul Allenspach, n'ont qu'à se bien tenir !

Le territoire de Renens ne suffit pas à la moderne agglomération ; elle empiète sur le sol des communes de Crissier, de Chavannes et d'Ecublens. Imitant les bâtisseurs des grands centres, les architectes de Renens prodiguent le béton et le vernis sur les façades aveuglantes. Entre les cubes de maçonnerie, quelques arbres fruitiers, vestiges des vergers d'autrefois, ont bien de la peine à mettre encore un peu de verdure et de fraîcheur, la poussière des routes s'abatant sur leur feuillage. Nombre d'artères au reste sont encore inachevées et, les rares jours de pluie de cet été saharien, on s'y embourbait jusqu'à la cheville. Il faut que la population de ce centre en formation en prenne son parti, Renens-Gare n'est pas pour le moment le type des bourgades élégantes ; il a un je ne sais quoi de gauche, de disproportionné ; il est à cet âge ingrat des jeunes gens qui ne sont plus des gamines et qui n'ont pas encore l'exquise grâce de la jeune fille.

En attendant d'être ville tout-à-fait, ville jolie et gaie, Renens-Gare donne l'exemple d'un incessant labeur. Les rentiers et les fainéants y sont inconnus. Dès l'aube jusqu'à la nuit, c'est un concert ininterrompu de wagons qu'on manœuvre, de charrois, de marteaux qui frappent la pierre ou le fer, de scies et de rabots qui font gémir le bois ; et les braves gens qu'on rencontre sont tous en tenue de travail ; ils vont à pas pressés à leur atelier, sans songer à se plaindre des 30 degrés de chaud qui mettent en nage les promeneurs amenés par les trains ou le tramway.

A une portée de fusil de là, sommeille sur son coteau Renens-Village, que fonda, dit l'histoire, la tribu germanique des Runiques, après la destruction de la romaine Lausanne des grèves de Vidy. Ses habitants continuent de cultiver paisiblement leurs champs et quelques morceaux de vignes, sans se mêler à la population affairée de Renens-Gare, dont l'élément italien forme une bonne part. La nuit, les mille feux

électriques des voies de garage illuminent étrangement les bonnes vieilles fermes, derrière les murs desquelles dorment les derniers représentants d'une race de paysans qui est fatalement destinée à disparaître. Déjà des maisons collines, des villas montent à l'assaut de la colline, enserrant toujours plus étroitement le vieux village. D'ici à peu d'années sans doute, les deux Renens se toucheront étroitement et formeront un tout dont la bourgade primitive ne sera plus qu'un quartier. Tout à l'ouest, le charmant bois d'Ecublens s'évanouira peut-être, lui aussi, devant de nouvelles artères, à moins que la future grande petite ville n'ait la bonne idée de le conserver comme une sorte de parc national, où l'on puisse encore flâner, le long de la Sorge, dans ces sous-bois que le printemps étoile de scyllles bleus et de blanches anémones. Si, de leur côté, les anciens cultivateurs s'avisent de garder autour de chez eux quelques-uns de leurs cerisiers, pour ne pas laisser se dissiper le souvenir de leur excellent kirsch, on pourra trouver encore à Renens la moderne, avec l'ombre de la forêt, le parfum du petit village de jadis.

V. F.

Les yeux fermés. — Un industriel avait acheté une certaine quantité d'avoine noire d'Irlande. Durant le transport, cette avoine avait, paraît-il, pris un petit goût de goudron.

Les chevaux n'en voulaient pas.

Un des charretiers en fit la remarque à son patron.

— Parbleu ! c'est bien sûr, dit celui-ci. Ces charretiers sont tous les mêmes. Il te faut, quand tu donnes l'avoine, fermer les contrevents de l'écurie. Les chevaux ne verront pas la couleur et y mangeront comme si de rien n'était.

Faut pas avoir peur. — Jean Benet, domestique de campagne, est devenu amoureux de la servante de son maître et parle de l'épouser. Celui-ci veut lui faire comprendre que, ne possédant rien ni l'un ni l'autre, ils se préparent une existence de misère, peu enviable, et il ajoute : « On ne doit pas songer au mariage quand n'a pas de biens ».

— Si on n'a pas de biens, répond Jean Benet, on s'en fera !

Les martyrs. — M. X., fonctionnaire, rencontre son ami Y.

— Toujours pas de pluie, fait ce dernier ; ces chaleurs sont intolérables.

— Epouvantables, répond X., et l'on n'y tient plus, car l'on dort tellement au bureau qu'on en sort éreinté.

Lo régent Gavouillet

et lo ministre Badoux.

GAVOUILLET, lo régent, étai on cor d'attaque ;
On lâi pouève rein reproudzi
Que d'être dâi coup einmourdzi
Po s'ein allâ dremi, — que desant lè barjaque.
Mè, ne lo crâio pas : n'è pas po l'eimparâ,
Cein mè fa-te bin pou, mâ ie sé to parâ
Que dau paï quasu tote lè dzein l'amâvant
Hormi, elliu que lo delâvâvant
S'accordâve avoué ti qu'avoué monsu Badoux !
Clli ministre ire adî à lâi plântâ dâi tchou ;
Cein sé comprend : Badoux ie l'étâi d'onna vela
Iô l'è qu'ein vint dâi biau, proutse dè Frâidèveja,
Et ie mourgâve adî elli pouô Gavouillet
Que stisse, bin soveint, ein étâi tot motset.
On coup, ie lâi fâ dinse :

— Eh ! régent ! vu vo dere
Oquie que l'è veré : Baillerî pas on pere
Di ti voutrè *congré* ! Vo lâi berbotta trâo !
Vo n'ite eintre très ti qu'on mouf de minna-mor !
Pas pe liein qu'à Mâodon ein a z'u dau tapâdzo !
Tot cein que vo z'ai de n'è rein que barjaquâdzo.
Ma Mâodon l'è dza pou, tandi qu'à St-Lauret
L'ant de qu'on sé sarâi eru dein on cabaret
Tant de trafl l'ivâi !... et l'è ti lè coup dinse

Quand vo z'ite eintre vo... No z'ai mè de concheine
No z'auto quand on a noutrè reunion
Qu'on lâi dit lo *Synode* : on a min de bordon
Et on è d'attiutâ, on fa pas dau tredon.
Justameint l'atra nè, demiero, ie sondzivo
Qu'iro montâ à ciè tandu que l'einludzive.
Ie mè trâovo binstout pè vè lo Paradi.
Saint Pierre vint m'âovri : « T'i on bocon tardi,
Que mè fâ, tot parâ, vint avoué mè, mon frère,
T'in mè pi pè la man, einfatein elia tserrâre. »
Et, mâ fâi, su eintrâ : « Quinna balla mâison !
Que lâi dio, on vâi prau qu'on n'è pas âo Croton.
Quin biau lilonéoume ! et qu'on vâi bi per ice !
Voutr'êlêricitâ vint pas de St-Maurice !
Ma, quemet cein va-te qu'on lâi reincontre nion ?
Iô dau diâbllo san-te ti elliu crâno luron
Que noutrè mâidzo vo z'einvouyant pè lottâie ? »
— Io ie san ? que repond, perquie, dein elliu car-

On ne lè mèclie pas : elliu qu'ant mîmo meti
Sant einseimblie très ti.

A bise, justameint, l'è lè z'apotiéro ;
Lè, lè gratta-papâ ; plie levé, lè notéro ;
Lè mâidzo ein decé ; ice, lè protieure,
Mâ ein a pas dâi mouf ; et pu lè z'inspetteu ;
Lè pâyân ; lè cordagnî ; couseûnâre ;
Et pe levé, tote solette, lè buandâre.
On sé trovâve adan devânt onna mâison
Iô on ouâ bouèla, et fère dau tredon,
Et pu sé depûstâ ; ein avâi que tsantâvant ;
« L'oiselet a quitté sa branche » et ie bramâvant :
« Cheteuque, et puis dru blatte ». — Quin trafi que

Que ie dio, cò è-te ? — Pardieu ! l'è lè régent !
Iquie l'è lau carrâie. On lè z'ou du devânt ! —
Pu mè su reveillî ein deseint ein mè mîmo :
« Clliau pouôson de régent ! ie sant adî lè mîmo ! »

— Eh bin, attiuta-vâi, so repond Gavouillet,
Iè rêva assebin qu'iro montâ à ciè,
Et l'è vu quemet vo elliu galèze carrâie
Iô ti lè bon ie sant ; l'è oîu lè lulâie
Dâi tsancro de régent... et pe levé, ein avau,
Saint Pierre m'a menâ vè on galé oitô.
On lâi arâi oîu èterni onna motse
Tant de tranquillitâ lâi avâi. — Qu'è-te çosse ?
Quie dedein l'a dâi dzein que fant pas trâo de brât
Cò è-te ; que ie dio ? — Et saint Pierre mè dit :
— Iquie, l'è le ministre ! — Ah ! cein lè lau carrâie,
Que repondo, eh bin, fant pas trâo de bramâie,
Sant d'êcheint tot parâ !... Mâ voudrî bin guegni
Cein que pouant fère lè po lau z'eintreteni
Sein dèvesâ et s'ein qu'on ouïe dère ouïe !
Ie vé dan po vouait que fasant ti elliu dzein ;
Lo pâilo étâi vouais ! — lâi avâi nion dedein !

MARC A LOUIS.

Hommage à Juste Olivier.

Un mouvement se dessine — il se manifeste déjà, il y a quelques années — qui tend à substituer le *Cantique suisse* au *Rufst du*, comme chant national suisse. L'idée est heureuse et mérite plein succès. Son triomphe est dore et déjà assuré en Suisse romande. Dans un article à ce sujet, publié par le *Journal de Genève*, Philippe Godet rend, en passant, un nouvel hommage à Juste Olivier. Voici :

« Nous avons des hymnes plus ou moins nationaux, avec paroles françaises et allemandes, qu'à l'occasion nous nous appliquons à chanter avec enthousiasme. C'est, selon les cas et les lieux, le *Rufst du*, le *Cantique suisse* ; c'est encore le chant de Juste Olivier :

Il est, amis, une terre sacrée...

Ce dernier est, je crois bien, le plus populaire dans la Suisse française, celui qu'on entonne le plus volontiers, et qui, à un certain point de vue, est le plus digne de faveur. Mais aucun de ces chants ne paraît être justement ce que nous cherchons. Leur insuffisance réside tantôt dans les paroles, tantôt dans la musique. L'hymne d'Olivier est le seul des trois qui ait une valeur littéraire : les deux strophes qu'il est d'usage de chanter sont très belles, de fière allure et de noble pensée. Mais l'air de Nægeli n'est vraiment pas bien distingué, et les finales

des quatre premiers vers se traînent lamentablement sur des notes liées interminables.

» Au reste, cet hymne n'est pas en question ; je le cite pour mémoire et afin de rappeler à cette occasion que notre vrai poète national, c'est, en attendant mieux, Juste Olivier. Il y a loin de son lyrisme original aux rhapsodies qu'on entend chanter en chœur par nos troupiers ou nos étudiants. »

A l'aventure.

Et vive toujours la liberté !

Lâcher, un beau jour, pour un temps et de gaieté de cœur, son logis, son travail, ses soucis, — qui n'en a pas ? — et prendre son vol vers l'espace, sans but bien déterminé, est-il, je vous le demande, plus exquise jouissance ?

Je me suis accordé ce plaisir l'autre semaine.

A 6 h. 50 du matin, j'étais à Ouchy. Je montai sur le bateau en partance pour le haut-lac. Ma bourse me conduisit directement et modestement à l'avant, aux secondes. Les petits ne sont-ils pas toujours à l'avant-garde dans ce monde ?

Matinée superbe, pas une ombre au tableau. Spectacle enchanteur. En voyant l'amour avec lequel le soleil prenait possession de ce coin de terre, où il se plaît particulièrement — un peu trop cette année, par exemple, — en le voyant saluer tour à tour d'un sourire étincelant les cimes aux élancements harmonieux, des gracieux détours du rivage ; en voyant comme il se complaisait, s'attardait à suivre dans le miroir azuré du lac son image auréolée, je me pris à aimer plus encore ce pays béni de Dieu, qui est le nôtre...

— Les billets, s'il vous plaît ! crie une voix.

Les billets ! C'est fort bien. Mais, où vais-je ?

L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rives.

a dit un poète. Ils disent beaucoup de choses, les poètes ; rarement on les peut suivre. Et puis, je ne suis pas poète, le Léman a des rives, des ports, et mes vacances ont une limite.

— Les billets, s'il vous plaît ! crie encore la voix, plus impérieuse.

Entendu, entendu, que diable ! On y va.

Allons puisque je suis dans le pays du rêve et du bleu, faisons voile pour Montreux.

Montreux ! oh ce doux nom, d'un agréable augure...

Hé ! là, les poètes, c'est bon. Silence !

— Montreux ! débarquement ! Préparez les billets.

Oh ! ces billets, quelle obsession en voyage. Vrai, ça vous gâte l'existence. Pourquoi donc vous rappeler que tout se paie en ce monde. Quand on a acquitté sa place, on doit avoir le droit de l'oublier, si ça peut nous faire plaisir. Et puis, quelle joie peuvent donc trouver ces contrôleurs de bateaux et de chemins de fer à percer tant de trous dans ces petits morceaux de carton, qui sont pareils à des écumeurs lorsqu'on s'en sépare à la station terminus ?

Me voici donc sur terre ferme, à Montreux, « le Nice helvétique », comme disait, sur le bateau, un Français à sa femme, un peu dure d'oreille, ce qui permettait aux voisins de jouir de leur conversation.

— Tu vois, ce grand bâtiment, lui disait-il encore ; c'est le « Montreux-Palace », le plus grand et le plus bel hôtel de la Suisse. Il a coûté quelques millions. Dans les appartements de luxe, rien que le mobilier d'une chambre vaut dix mille francs. C'est là où sont descendus les de X... Je crois qu'ils paient cinquante francs par jour. Oh ! mais ils sont très bien. Nous irons les voir.

Pour moi, n'ayant pas l'honneur de connaître les de X..., je puis m'abstenir de les aller voir.

D'ailleurs, il fait très chaud ici. Les hauteurs m'appellent.

— Les voyageurs pour l'Oberland, en voiture.

Pour l'Oberland ?... Ah ! mais c'est vrai qu'il y a maintenant le chemin de fer Montreux-Oberland bernois, qui en quelques heures vous transporte en plein Oberland, à Zweisimmen et de là, si le cœur vous en dit et en changeant de voiture, au bord du lac de Thounne, puis à Interlaken, encore un autre joyau, dont la Providence s'est plu à orner l'helvétique écrin. D'ailleurs, ce chemin de fer, l'M-O-B., comme on l'appelle là-bas, est le train des merveilles ; elles abondent sur son parcours et l'on ne sait si l'on en doit admirer plus les irrésistibles attraits ou la grande variété.

A Montbovon, un ami se trouve là, comme par hasard — je l'avais prévenu de l'éventualité de mon passage. Il monte dans le train.

— Salut, mon vieux, comment va ?

— Fort bien, merci, et toi ?

— Tu vois. Alors, où vas-tu ? me demande-t-il.

— Où je vais ? Je n'en sais ma foi rien. Je vais jusqu'au bout.

— A Zweisimmen ?

— A Zweisimmen et peut-être plus loin. La Suisse est grande. Tu viens avec ?

— Je veux bien... Ah ! mais c'est égal, si tu m'avais prévenu plus tôt de ton passage, je t'aurais proposé d'aller à l'Etivaz, voir notre ami... qui y est en séjour. Tu ne connais pas l'Etivaz ?... C'est un coin délicieux.

— Non, je ne connais pas l'Etivaz. C'est encore faisable ?

— Sans doute.

— Alors, va pour l'Etivaz. D'ailleurs, je ne demande pas mieux que de me déraidir les jambes. C'est très joli les chemins de fer, mais n'en faut pas trop à la fois. Je suis à tes ordres.

Deux stations passent. A la troisième nous descendons et nous voici, pédestrement en chemin pour l'Etivaz.

C'est l'inconnu ; c'est l'imprévu...

A samedi prochain.

J. M.

(A suivre.)

Les plantes vénéneuses.

L'aconit.

L'aconit, vulgairement appelé *tue-loup*, est une renouclacée qui croît dans toute l'Europe et particulièrement dans les lieux ombragés et humides des montagnes. C'est une plante d'ornement. Elle a un port droit et élancé, des feuilles d'un vert sombre, très découpées ; ses fleurs sont en épi d'un beau bleu, en forme de casque ou de capuchon. Les anciens disaient que l'aconit naquit un jour de la bave de Cerbère étranglé par Hercule et une légende poétique veut que l'aconit soit mortel pour les jeunes filles qui ornent leur ceinture d'un bouquet de ses fleurs.

Les Gaulois et les Scythes en empoisonnaient leurs flèches. Sous le nom de *bish* les Indiens s'en servent encore pour cet usage.

L'aconit étant de nos jours fort employé en médecine, le plus grand nombre d'empoisonnements accidentels que cette plante a à son actif ont eu lieu par la teinture, l'extrait et la poudre. Mais il existe des cas d'empoisonnement par l'aconit chez des gens qui ont mangé des feuilles en salade, sucé machinalement les feuilles ou confondu les racines avec celles du raifort. La plante fraîche mise sur la langue produit une ardeur et une douleur qui s'étend jusqu'au gosier et donne de l'engourdissement. La racine mâchée excite une abondante salivation et une impression pénible dans le pharynx, l'œsophage et l'estomac. A dose toxique, on observe les symptômes suivants : pâleur, peau froide, sueurs générales, mal de tête avec compression aux tempes, vertiges, nausées, vomissements, prostration extrême, pouls filant, quelquefois irrégulier, tantôt très lent (trente-cinq à quarante pulsations), tantôt plus accéléré. Respiration difficile, inégale, suspicieuse, voix éteinte. Même dans ce cas, la vie peut être conservée. Dans les cas les plus graves on observe la perte des sens, une dilatation énorme

des pupilles, de la paralysie des extrémités, immobilité complète troublée par de légères convulsions, pouls imperceptible, respiration entrecoupée. La mort arrive par syncope ou asphyxie.

Certains auteurs ont prétendu que le miel butiné sur des fleurs d'aconit pouvait avoir des propriétés nuisibles. Cela nous paraît fort vraisemblable. A ce propos, le fait suivant ne manque pas d'intérêt.

« Pendant l'été de 1862, raconte un médecin parisien, je déjeunais avec ma famille à la campagne, dans une salle à manger donnant sur le jardin, les fenêtres toutes grandes ouvertes. On était au dessert, qui se composait des fruits de la saison. Depuis quelques minutes trois ou quatre abeilles voltigeaient autour de la table, cherchant à butiner dans les assiettes, lorsque tout à coup la maîtresse de la maison poussa un cri : elle était piquée au cou. Elle quitta précipitamment la table pour gagner sa chambre où je la trouvais étendue sur le tapis et présentant l'état suivant : picotement, fourmillement au cou, à la langue, impossibilité presque absolue de remuer les jambes et les bras, respiration anxieuse, laborieuse, pouls à quarante-six. Des frissons parcoururent tout le corps, des envies de vomir se font sentir, les pupilles sont énormément dilatées, la voix est presque éteinte. Il y a de l'intermittence du pouls. Cependant la connaissance est conservée. Je me hâtai de provoquer le vomissement, de pratiquer des frictions par tout le corps avec de l'ammoniaque. J'appliquai des sinapismes, des linges chauds. Je fis prendre à la patiente trois ou quatre larges tasses de café, qu'elle avala assez difficilement, à cause de la constriction du pharynx. Ces soins furent continués pendant près de deux heures et ce ne fut que quatre ou cinq heures après que les accidents que je viens de décrire se dissipèrent entièrement pour laisser place pendant plusieurs jours à un grand affaiblissement. Le jardin sur lequel s'ouvraient les fenêtres de la salle à manger contenait, comme plante d'ornement, une assez grande quantité d'aconits. Pour moi, il n'y avait pas de doute, l'abeille incriminée y avait puisé le poison. Avons-nous besoin de dire qu'il faut exiler l'aconit de nos jardins ? » (La fin samedi.)

Heureuse augure ! — Il y a une semaine que le Kursaal a rouvert ; il ne désemplit pas. La raison ? C'est qu'il nous manquait et que le spectacle est attrayant. Voilà ! Ce sera comme cela durant toute la saison. Quantité, qualité, variété ; c'est la meilleure recette. Et avec cela, un programme mené rondement. Entr'actes ni trop nombreux, ni trop longs ; à 11 $\frac{1}{2}$ heures on est chez soi, avec une jolie soirée de plus à son actif.

Le programme est tout nouveau depuis hier. On en dit grand bien.

Bien .. bien.. — M. R. propriétaire, interroge un locataire future.

— Madame a des enfants ?

— Deux filles, une de dix ans et une de huit.

— Celle de dix ans est sans doute l'aînée ?

— Oui, Monsieur, et celle de huit, la cadette.

— J'allais vous le dire...

Un bon conseil !

On reproche généralement au café de hâter la digestion. Le café accélère bien la marche de la digestion, mais il le fait d'une manière artificielle et nuisible à l'organisme. Par l'emploi du café, constate le professeur Schulzen, *une certaine durée de la digestion est complètement supprimée* et l'excitation produite par le café enlève au corps une partie des aliments avant leur digestion et par conséquent trop tôt. Ce faisant, nous supprimons à notre corps les substances nutritives que nous voulions lui donner et nous ne lui laissons, pour la consommation et l'utilisation de la nourriture, ni temps ni repos. Voilà pourquoi *ceux qui souffrent de l'estomac devraient avant tout s'abstenir de café ordinaire* et chercher à le remplacer par une boisson vraiment bonne et salutaire. Ils en trouvent une dans le café de malt Kathreiner qui est universellement réputé. Cet excellent produit possède au plus haut degré *l'arôme délicieux et la saveur toute spéciale du café ordinaire, sans présenter un seul de ses désavantages.*

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATIO, successeur.